

**Première réunion de la Commission spéciale sur le fonctionnement pratique de la
 Convention Recouvrement des aliments de 2007 et du Protocole Obligations alimentaires de 2007
 - juin 2020 (provisoire)**

Document	Document préliminaire <input checked="" type="checkbox"/> Document d'information <input type="checkbox"/>	No 1 d'août 2019
Titre	Questionnaire sur le fonctionnement pratique de la <i>Convention du 23 novembre 2007 sur le recouvrement international des aliments destinés aux enfants et à d'autres membres de la famille</i>	
Auteur	Bureau Permanent	
Point de l'ordre du jour		
Mandat	C&R No 28 de la réunion de mars 2019 du Conseil sur les affaires générales et la politique	
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> - Obtenir des informations sur la mise en œuvre et le fonctionnement pratique de la Convention de 2007 au sein des Parties contractantes, y compris les procédures qui ont été établies pour mettre en œuvre la Convention, l'étendue de la coopération entre les Parties contractantes et les types d'assistance fournie aux particuliers ; - Identifier les défis ou les questions qui se sont posés ainsi que les bonnes pratiques concernant le fonctionnement pratique de la Convention de 2007 ; et - Recueillir des points de vue et des commentaires sur des sujets prioritaires, y compris sur d'éventuels travaux futurs, pour discussion à la prochaine réunion de la Commission spéciale. 	
Mesure(s) à prendre	Pour approbation <input type="checkbox"/> Pour décision <input type="checkbox"/> Pour information <input type="checkbox"/> Pour action <input checked="" type="checkbox"/>	
Annexes	s.o.	
Document(s) connexe(s)	Doc. pré. No 2 d'août 2019 - Questionnaire sur le fonctionnement pratique du <i>Protocole du 23 novembre 2007 sur la loi applicable aux obligations alimentaires</i>	

Objectifs du Questionnaire

Le présent Questionnaire est distribué dans le cadre de la préparation de la tenue d'une réunion éventuelle de la Commission spéciale sur le fonctionnement pratique de la *Convention de la HCCH du 23 novembre 2007 sur le recouvrement international des aliments destinés aux enfants et à d'autres membres de la famille* (ci-après, la « Convention de 2007 ») et du *Protocole de la HCCH du 23 novembre 2007 sur la loi applicable aux obligations alimentaires* (ci-après, le « Protocole de 2007 »), qui devrait se tenir à La Haye en juin 2020 (dates à confirmer). Le présent Questionnaire porte sur la Convention de 2007 ; un autre Questionnaire portera sur le Protocole de 2007.

Le présent Questionnaire s'adresse principalement aux Parties contractantes à la Convention de 2007 mais certaines questions (signalées par un astérisque) s'adressent également aux Parties non contractantes (p. ex., les Parties contractantes à la Convention des Nations Unies sur le recouvrement des aliments à l'étranger conclue à New York le 20 juin 1956 (ci-après, la « Convention de 1956 »)). Les objectifs généraux du Questionnaire sont les suivants :

- a. Obtenir des informations sur la mise en œuvre et le fonctionnement pratique de la Convention de 2007 au sein des Parties contractantes, y compris les procédures qui ont été établies pour mettre en œuvre la Convention, l'étendue de la coopération entre les Parties contractantes et les types d'assistance fournie aux particuliers ;
- b. Identifier les défis ou les questions qui se sont posés ainsi que les bonnes pratiques concernant le fonctionnement pratique de la Convention de 2007 ; et
- c. Recueillir des points de vue et des commentaires sur des sujets prioritaires, y compris sur d'éventuels travaux futurs, pour discussion à la prochaine réunion de la Commission spéciale.

Le présent Questionnaire vise à faciliter un échange d'informations efficace sur ces questions avant la tenue de la réunion de la Commission spéciale et à aider à l'établissement de l'ordre du jour de la réunion.

Portée du Questionnaire

Le présent Questionnaire traite des sujets suivants :

- Statistiques
- Questions relatives au fonctionnement
- Accès à l'information
- Questions relatives à l'exécution
- Retour d'information sur l'utilisation des Formulaires obligatoires et recommandés
- Formulaires supplémentaires éventuels
- Profil d'État
- Outils supplémentaires éventuels
- Traduction de documents et diffusion d'informations
- Formation et matériel de formation
- Adhésion à la Convention de 2007
- iSupport
- Général

En examinant les questions suivantes, les États pourraient trouver utile de se référer en particulier aux ressources suivantes :

- le texte de la Convention de 2007¹
- le Rapport explicatif² (Borras et Degeling) sur la Convention de 2007
- les Formulaires recommandés³ concernant la Convention de 2007
- le Manuel pratique pour les Responsables de dossiers⁴ concernant la Convention de 2007
- le Manuel pratique pour les Autorités compétentes portant sur le Règlement de l'UE de 2009 en matière d'obligations alimentaires, la Convention de La Haye de 2007 sur le recouvrement des aliments et son Protocole⁵
- le Profil des États pour la Convention de 2007⁶
- la Liste récapitulative⁷ de mise en œuvre relative à la Convention de 2007

Instructions pour remplir le Questionnaire

Le présent Questionnaire est envoyé aux Autorités centrales ainsi qu'aux Organes nationaux et de liaison. Il est demandé aux Autorités centrales de se coordonner entre elles et, le cas échéant, avec d'autres autorités compétentes. Pour les Parties contractantes à la Convention, il incombe en dernier ressort aux Autorités centrales de soumettre le Questionnaire rempli au Bureau Permanent (BP).

Afin de permettre au BP d'extraire des parties du Questionnaire en vue de compiler et d'analyser les réponses, nous vous invitons à utiliser **cette version Word** du document et à **ne pas retourner une version PDF** du Questionnaire complété.

Nous vous prions de bien vouloir envoyer les réponses au Questionnaire au BP par courrier électronique à l'adresse < secretariat@hcch.net > **au plus tard le 30 novembre 2019**, en indiquant dans l'objet du message la mention qui suit : « Réponse de [nom de l'État] au Questionnaire de la Convention de 2007 – Commission spéciale de 2020 ». Toute question concernant le Questionnaire peut être adressée à l'adresse < secretariat@hcch.net >.

Nous avons l'intention, sauf indication contraire, de publier toutes les réponses au Questionnaire sur le site web de la HCCH (www.hcch.net). Par conséquent, veuillez indiquer clairement les réponses que vous ne souhaitez pas voir publiées.

Le BP vous remercie de votre généreuse contribution alors qu'il prépare la réunion de la Commission spéciale de 2020.

¹ Le texte de la Convention de 2007 est disponible à l'adresse suivante : < <https://assets.hcch.net/docs/a236c1e6-3bfe-4b00-8751-a2b70b0e46ad.pdf> >.

² Le Rapport explicatif est disponible à l'adresse suivante : < <http://assets.hcch.net/docs/09cfaa7e-30c4-4262-84d3-daf9af6c2a84.pdf> >.

³ Les Formulaires recommandés concernant la Convention de 2007 sont disponibles à l'adresse suivante : < <https://assets.hcch.net/docs/ec8e8187-be36-402c-96bd-fa7f6e668c14.pdf> >.

⁴ Le Manuel pratique pour les Responsables de dossiers concernant la Convention de 2007 est disponible à l'adresse suivante : < <https://assets.hcch.net/docs/c94c8891-558a-4bac-bbe9-f244d2382ffb.pdf> >.

⁵ Le Manuel pratique pour les Autorités compétentes portant sur le Règlement de l'UE de 2009 en matière d'obligations alimentaires, la Convention de La Haye de 2007 sur le recouvrement des aliments et son Protocole est disponible à l'adresse suivante : < <http://assets.hcch.net/docs/1645ecee-95a4-482f-98a6-4e44e84fe11a.pdf> >.

⁶ Le Profil des États pour la Convention de 2007 est disponible à l'adresse suivante : < <https://assets.hcch.net/docs/4d217202-bb50-4dcf-9269-b3b3c3663c71.pdf> >.

⁷ La Liste récapitulative de mise en œuvre relative à la Convention de 2007 est disponible à l'adresse suivante : < <https://assets.hcch.net/docs/df8d9fd7-5507-4e59-956b-d99cc1774776.pdf> >.

**QUESTIONNAIRE SUR LE FONCTIONNEMENT PRATIQUE DE
LA CONVENTION DU 23 NOVEMBRE 2007 SUR LE RECOUVREMENT INTERNATIONAL
DES ALIMENTS DESTINÉS AUX ENFANTS ET À D'AUTRES MEMBRES DE LA FAMILLE**

Lorsque vos réponses au présent Questionnaire font référence à la législation, aux règles, aux orientations ou à la jurisprudence nationales relatives au fonctionnement pratique de la Convention de 2007, **veuillez fournir une copie des documents mentionnés** dans (a) la langue d'origine et, (b) si possible, accompagnés d'une traduction en anglais et / ou français.

Nom de l'État ou de l'unité territoriale : ^[1]	FRANCE
<i>Pour les besoins de suivi :</i>	
Nom de la personne à contacter :	CARINE VIALLO
Nom de l'autorité / du service :	Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères Direction des français à l'étranger et de l'administration consulaire - Service des conventions, des affaires civiles et de l'entraide judiciaire Mission de la protection des droits des personnes - Bureau du recouvrement des créances alimentaires à l'étranger
Numéro de téléphone :	(33) 1 43 17 90 01
Adresse électronique :	obligation.alimentaire@diplomatie.gouv.fr

Veuillez noter que :

- les Parties contractantes à la Convention de 2007 sont priées de remplir TOUTES les sections ci-dessous.
- les Parties non contractantes à la Convention de 2007 sont priées de remplir les sections signalées par un astérisque (*).

1. Statistiques concernant la Convention de 2007

1.1. Combien de dossiers en cours votre Autorité centrale traite-t-elle actuellement en vertu de la Convention de 2007 ?

Dossiers sortants :

45

Dossiers entrants :

119

^[1] Dans le présent Questionnaire, le terme « État » comprend, dans certains cas, une unité territoriale.

1.2. Combien de nouveaux dossiers (sortants et entrants) ont été ajoutés au nombre de dossiers en vertu de la Convention de 2007 chaque année au cours des trois dernières années ?

L'année dernière :

données non disponiblesi

Année précédente :

données non disponibles

Année précédente :

données non disponiblesi

Veillez préciser la période de référence de ces statistiques, c.-à-d., s'il s'agit d'une année civile ou d'un exercice financier et, le cas échéant, les dates de début et de fin de cet exercice financier :

Année civile

Début de l'exercice financier :

[Veillez saisir les informations demandées ici](#)

fin :

[Veillez saisir les informations demandées ici](#)

1.3. Combien de demandes de mesures spécifiques (art. 7) votre Autorité centrale a-t-elle traitées au cours des douze derniers mois ?

Demande de mesures spécifiques envoyées :

[Veillez saisir les informations demandées ici](#)

Demandes de mesures spécifiques reçues :

[Veillez saisir les informations demandées ici](#)

1.4. Combien d'employés à temps plein (ETP) travaillent au sein de votre Autorité centrale ?

9 ETP

1.5. Veillez identifier les pays qui sont les principaux partenaires de votre État dans les dossiers internationaux de pensions alimentaires destinés aux enfants en vertu de la Convention de 2007 :

[ETATS UNIS, TURQUIE, BRESIL, NORVEGE](#)

2. Statistiques concernant la Convention de 1956, des instruments régionaux et des accords bilatéraux*

2.1. Combien de dossiers en cours votre État traite-t-il actuellement en vertu d'instruments internationaux autres que la Convention de 2007 ?

Dossiers sortants :

587

Dossiers entrants :

1 600

2.2. Combien de nouveaux dossiers (sortants et entrants) ont été ajoutés au nombre de dossiers en vertu d'instruments internationaux autres que la Convention de 2007 chaque année au cours des trois dernières années ?

L'année dernière :

Données non disponibles

Année précédente :

Données non disponibles

Année précédente :
Données non disponibles

Veillez préciser la période de référence de ces statistiques, c.-à-d., s'il s'agit d'une année civile ou d'un exercice financier et, le cas échéant, les dates de début et de fin de cet exercice financier :

- Année civile
 Début de l'exercice financier :
[Veillez saisir les informations demandées ici](#)

fin :
[Veillez saisir les informations demandées ici](#)

2.3. Combien d'employés à temps plein (ETP) travaillent au sein de votre Autorité centrale / Organisme de transmission / Organisme de réception en vertu de ces autres instruments internationaux ?

9 ETP en tout ; la répartition ne se fait pas par instrument international.

2.4. Veillez indiquer les pays qui sont les principaux partenaires de votre État dans les dossiers internationaux de pensions alimentaires destinés aux enfants en vertu de la Convention de 1956, d'instruments régionaux ou d'accords bilatéraux :

SUISSE, MAROC et ISRAEL pour la Convention de 1956 ; les dossiers bilatéraux sont suivis par le Ministère de la Justice, autorité centrale en application des accords concernés.

3. Questions relatives au fonctionnement

3.1. Les accusés de réception sont-ils reçus dans les délais requis ?

- Toujours
 Presque toujours
 La moitié du temps
 Rarement
 Jamais

3.2. Votre État a-t-il rencontré des difficultés d'interprétation en ce qui concerne le terme « résidence » (art. 9), qui est plus large que « résidence habituelle » ?

- Non
 Oui, veuillez expliquer :

[Le Bâtonnier a sollicité la rétractation d'une décision d'aide juridictionnelle au motif que la juridiction française n'était pas territorialement compétente, l'enfant pour qui la créance alimentaire étant demandée ayant sa résidence habituelle aux Etats Unis.](#)

Si oui, veuillez décrire le cas échéant, les pratiques que votre État a développées pour contourner ces difficultés :

[Le Conseil national des Barreaux a été saisi. Une note d'information a été publiée dans la newsletter de la conférence des Bâtonniers.](#)

3.3. Votre État a-t-il rencontré des problèmes en ce qui concerne les demandes présentées au nom de l'enfant par un parent ?

- Non
 Oui, veuillez expliquer :

[Veillez saisir les informations demandées ici](#)

Les problèmes concernent-ils le manque d'information dans le Profil de l'État concerné ?

- Oui
 Non

Les problèmes concernent-ils le manque de clarté des Formulaires pertinents ?

- Oui
 Non

3.4. Votre État a-t-il rencontré des problèmes à l'égard d'un organisme public agissant à la place d'une personne à laquelle des aliments sont dus ou d'un organisme public auquel est dû le remboursement de prestations fournies à titre d'aliments (art. 36) ?

- Non
 Oui, veuillez expliquer :

[Veuillez saisir les informations demandées ici](#)

3.5. Votre État a-t-il rencontré des problèmes à l'égard d'une personne âgée de 21 ans ou plus cherchant à obtenir une assistance judiciaire pour le recouvrement des arriérés d'aliments accumulés avant que l'enfant n'atteigne 21 ans ?

- Non
 Oui, veuillez expliquer :

[Veuillez saisir les informations demandées ici](#)

3.6. Votre État fournit-il une assistance judiciaire aux organismes publics agissant au nom du demandeur (enfant) ?

- Non
 Oui

Si oui, veuillez expliquer si cela a posé des difficultés :

[Pas de difficultés rencontrées : la demande est faite au nom d'une créancière qui a mandaté un organisme public](#)

3.7. Le nombre de dossiers de votre Autorité centrale est-il divisé par région ou par d'autres caractéristiques des dossiers afin de promouvoir la spécialisation des travailleurs sociaux ?

- Non
 Oui, veuillez expliquer :

[Veuillez saisir les informations demandées ici](#)

3.8. Votre État a-t-il rencontré d'autres problèmes relatifs au fonctionnement en ce qui concerne le traitement des dossiers ?

- Non
 Oui, veuillez expliquer :

[Veuillez saisir les informations demandées ici](#)

4. Accès à l'information

4.1. Votre État a-t-il éprouvé des difficultés à obtenir les informations nécessaires au traitement des dossiers relevant de la Convention, en raison des restrictions à l'accès aux données à caractère personnel détenues par le gouvernement ou par des institutions privées ?

- Non
 Oui - en tant qu'État requérant, veuillez expliquer :

[Veuillez saisir les informations demandées ici](#)

- Oui - en tant qu'État requis, veuillez expliquer :

[Veuillez saisir les informations demandées ici](#)

- Si oui, veuillez décrire le cas échéant, les pratiques que votre État a développées pour contourner ces difficultés :

[Veuillez saisir les informations demandées ici](#)

5. Questions relatives à l'exécution

5.1. Votre État a-t-il éprouvé des difficultés à exécuter des décisions fixant le montant des obligations alimentaires sur la base d'un pourcentage du salaire du débiteur ou du salaire minimum de l'État requérant ?

- Non
 Oui, veuillez préciser :

[Les juridictions françaises refusent d'exécuter les décisions étrangères fixant la pension alimentaire en pourcentage d'un salaire moyen étranger \(exemple du Brésil\).](#)

Si oui, veuillez décrire le cas échéant, les pratiques que votre État a développées pour contourner ces difficultés :

[A ce jour, aucune solution n'a pu être trouvée pour contourner la difficulté ; les dossiers gérés avec le Brésil ne dépassent pas la phase amiable.](#)

5.2. Votre État a-t-il éprouvé des difficultés à exécuter des décisions lorsque le débiteur n'a pas sa résidence habituelle dans votre État mais y possède des biens ?

- Sans objet - nous n'avons reçu aucune demande d'exécution d'une ordonnance dans ces circonstances
 Non, nous avons été en mesure d'exécuter des ordonnances dans ces circonstances. Veuillez décrire les procédés utilisés :

[Veuillez saisir les informations demandées ici](#)

- Oui, veuillez préciser les difficultés rencontrées :
[Veuillez saisir les informations demandées ici](#)

5.3. Votre État peut-il faire exécuter le paiement des intérêts (art. 19) ?

- Oui
 Non, veuillez expliquer :

[Veuillez saisir les informations demandées ici](#)

6. Retour d'information sur l'utilisation des Formulaires obligatoires et recommandés de la HCCH

A. En tant qu'État requérant :

6.1. Existe-t-il des problèmes spécifiques que vous voulez que la Commission spéciale aborde en ce qui concerne le contenu ou la façon de renseigner les Formulaires obligatoires et recommandés de la HCCH ?

- Non
 Oui, veuillez préciser :

[Veuillez saisir les informations demandées ici](#)

6.2. Le droit interne de votre État exige-t-il que les formulaires de demande en vertu de la Convention de 2007 soient signés par le demandeur ?

- Non
 Oui, veuillez expliquer :

6.3. Si vous avez répondu par l'affirmative à la question 6.2, veuillez préciser quels autres documents doivent être joints à un formulaire de demande non signé pour qu'il puisse être recevable selon le droit interne de votre État :

[Procuration autorisant l'Autorité centrale à agir au nom du créancier.](#)

6.4. Les autorités compétentes de votre État peuvent-elles insérer un résumé ou un extrait de la décision en utilisant le Formulaire recommandé de la HCCH au lieu du texte intégral de la décision ?

Oui, veuillez expliquer dans quelles circonstances :

[Veuillez saisir les informations demandées ici](#)

Non, veuillez expliquer :

[Cf. profil FRANCE p. 16](#)

Cela est-il couvert dans le Profil de votre État ?

Oui

Non

6.5. Qui est l'autorité compétente dans votre État chargée de renseigner les Formulaires obligatoires et recommandés de la HCCH ?

Veuillez préciser :

[Les juridictions](#)

6.6. Si l'Autorité centrale ou une autre autorité compétente de votre État reçoit un formulaire rédigé à la main de la part d'un demandeur, dactylographie-t-elle le formulaire à la place du demandeur ?

Oui

Non, veuillez expliquer :

[Veuillez saisir les informations demandées ici](#)

6.7. Est-il possible dans votre État de traiter des documents non certifiés aux fins de reconnaissance et d'exécution (art. 25) ?

Oui

Non, veuillez expliquer :

[En application du droit interne.](#)

6.8. Pour les demandes autres que celles de reconnaissance et d'exécution, les États requis exigent-ils régulièrement des documents autres que ceux énumérés dans les formulaires recommandés disponibles ?

Non

Oui, veuillez préciser :

[Cf. profil FRANCE p. 16 & 17.](#)

Si oui,

Seuls quelques États ont ces exigences

De nombreux États ont ces exigences

B. En tant qu'État requis :

6.9. Existe-t-il des problèmes spécifiques que vous aimeriez que la Commission spéciale aborde en ce qui concerne le contenu ou la façon de renseigner les Formulaires obligatoires et recommandés de la HCCH ?

Non

Oui, veuillez préciser :

[Veuillez saisir les informations demandées ici](#)

6.10. Le droit interne de votre État exige-t-il que les formulaires de demande en vertu de la Convention de 2007 soient signés par le demandeur ?

Non

Oui, veuillez expliquer :

6.11. Si vous avez répondu par l'affirmative à la question 6.10, veuillez préciser quels autres documents doivent être joints à un formulaire de demande non signé pour qu'il puisse être déposé auprès d'une autorité compétente dans votre État ?

[Cf. profil FRANCE](#)

6.12. Les autorités compétentes de votre État acceptent-elles un résumé ou un extrait de la décision dans certaines circonstances en utilisant le Formulaire recommandé de la HCCH au lieu du texte intégral de la décision ?

Oui, veuillez expliquer dans quelles circonstances :

[Veuillez saisir les informations demandées ici](#)

Non, veuillez expliquer :

[Cf. profil FRANCE](#)

Si non, veuillez expliquer ce qui pourrait être entrepris pour faciliter l'acceptation d'un résumé ou d'un extrait de décision dans votre État :

[Veuillez saisir les informations demandées ici](#)

Cela est-il couvert dans le Profil de votre État ?

Oui

Non

6.13. Est-il possible dans votre État de traiter des documents non certifiés aux fins de reconnaissance et d'exécution (art. 25) ?

Oui

Non, veuillez expliquer :

[Veuillez saisir les informations demandées ici](#)

6.14. Les Formulaires recommandés élaborés en vertu de la Convention de 2007 peuvent-ils être utilisés aux fins d'une demande présentée directement (art. 37) dans votre État ?

Oui

Non, veuillez expliquer :

[Veuillez saisir les informations demandées ici](#)

7. Formulaires supplémentaires éventuels - Votre État est-il intéressé par l'élaboration des formulaires supplémentaires suivants ?*

	Formulaires supplémentaires éventuels à élaborer	Non	Oui	Niveau de priorité		
				Faible	Moyen	Élevé
7.1.	Formulaire de calcul des arriérés d'aliments / état des arriérés	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7.2.	Formulaire modèle évolutif pour la prise de décision ⁸	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7.3.	Déclarations constatant la force exécutoire des actes authentiques ainsi que des accords privés (art. 30(3)(b))	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

⁸ P. ex., le résumé d'une décision pourrait servir de modèle pouvant être converti en un simple clic en texte intégral.

7.4.	Formulaire modèle de procuration	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7.5.	Formulaire attestant que les conditions de l'art. 36 sont remplies	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7.6.	Formulaire de calcul des intérêts (avec un tableau d'intérêt ou un lien vers un site web pertinent)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7.7.	Formulaires dynamiques (disponibles sur le site web de la HCCH pour être renseignés en ligne, imprimés et envoyés par courrier recommandé)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

	Formulaires dynamiques obligatoires (M) et recommandés éventuels à élaborer	Non	Oui	Niveau de priorité		
				Faible	Moyen	Élevé
7.7.1.	Formulaire de transmission (M) en vertu de l'art. 12(2)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7.7.2.	Formulaire d'accusé de réception (M) en vertu de l'art. 12(3)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7.7.3.	Demande de reconnaissance ou de reconnaissance et d'exécution	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7.7.4.	Résumé d'une décision	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7.7.5.	Attestation du caractère exécutoire d'une décision	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7.7.6.	Attestation de notification en bonne et due forme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7.7.7.	Rapport sur l'état d'avancement de la demande - Reconnaissance ou reconnaissance et exécution	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7.7.8.	Demande d'exécution d'une décision rendue ou reconnue dans l'État requis	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7.7.9.	Rapport sur l'état d'avancement de la demande - Exécution d'une décision rendue ou reconnue dans l'État requis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7.7.10.	Demande d'obtention d'une décision	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7.7.11.	Rapport sur l'état d'avancement de la demande - Établissement d'une décision	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7.7.12.	Demande de modification d'une décision	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7.7.13.	Rapport sur l'état d'avancement de la demande - Modification d'une décision	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7.7.14.	Formulaire relatif à la situation financière	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

7.8. Existe-t-il d'autres formulaires que votre État souhaiterait voir élaborés ?

Non

Oui, veuillez préciser le formulaire ainsi que le niveau de priorité :

[Veuillez saisir les informations demandées ici](#)

Niveau de priorité :

- Faible
 Moyen
 Élevé

[Veuillez saisir les informations demandées ici](#)

Niveau de priorité :

- Faible
 Moyen
 Élevé

[Veuillez saisir les informations demandées ici](#)

Niveau de priorité :

- Faible
 Moyen
 Élevé

8. Profil d'État

8.1. Existe-t-il des problèmes spécifiques que vous aimeriez que la Commission spéciale aborde en ce qui concerne le contenu ou la façon de renseigner le Profil d'État ?

- Non
 Oui, veuillez préciser :

[Veuillez saisir les informations demandées ici](#)

8.2. Votre État est-il intéressé par l'extension du Profil d'État actuel pour couvrir les obligations alimentaires entre époux (la version actuelle du Profil d'État ne couvre que les enfants) ?

- Non
 Oui

Si oui, veuillez indiquer le niveau de priorité :

- Faible
 Moyen
 Élevé

8.3. Existe-t-il d'autres domaines que votre État souhaiterait voir ajoutés ou modifiés dans le Profil d'État ?

- Non
 Oui, veuillez préciser :

[Veuillez saisir les informations demandées ici](#)

9. Outils supplémentaires éventuels - Votre État est-il intéressé par l'élaboration des outils supplémentaires suivants ?*

9.1. Guide de bonnes pratiques à l'intention des Autorités centrales sur la mise en œuvre de la Convention de 2007 (un guide sur la manière dont la Convention peut être mise en œuvre dans un État, avec des exemples fournis par des États sur la manière dont les responsabilités des Autorités centrales sont exercées)

- Non
 Oui

Si oui, veuillez indiquer le niveau de priorité :

- Faible
 Moyen
 Élevé

9.2. Guide pour remplir les Formulaires obligatoires et recommandés concernant la Convention de 2007

Non

Oui

Si oui, veuillez indiquer le niveau de priorité :

Faible

Moyen

Élevé

9.3. Rapport statistique standardisé

Non

Oui

Si oui, veuillez indiquer le niveau de priorité :

Faible

Moyen

Élevé

Si oui, serait-il utile d'élaborer un Doc. pré-l. avant la tenue de la réunion de la Commission spéciale pour présenter les statistiques éventuelles qui devraient être incluses, les avantages qu'il y aurait à disposer de ces informations et un calendrier suggéré pour la collecte de ces statistiques ?

Oui

Non

9.4. Extension du Profil d'État actuel pour couvrir les obligations alimentaires entre époux (la version actuelle du Profil d'État ne couvre que les enfants).

Non

Oui

Si oui, veuillez indiquer le niveau de priorité :

Faible

Moyen

Élevé

10. Traduction de documents et diffusion d'informations

10.1. Le texte de la Convention de 2007⁹ a-t-il été traduit dans la ou les langue(s) officielle(s) de votre État ?

Non

Oui

Si oui, le document est disponible sur le site web de la HCCH.

Si oui, le document peut être mis à la disposition du BP en version PDF ou est disponible sous le lien hypertexte suivant qui sera affiché sur le site web de la HCCH. Veuillez préciser la ou les langue(s) :

[Veuillez saisir les informations demandées ici](#)

10.2. Le Rapport explicatif¹⁰ sur la Convention de 2007 a-t-il été traduit dans la ou les langue(s) officielle(s) de votre État ?

Non

Oui

Si oui, le document est disponible sur le site web de la HCCH.

⁹ Voir, *supra*, note 1.

¹⁰ Voir, *supra*, note 2.

- Si oui, le document peut être mis à la disposition du BP en version PDF ou est disponible sous le lien hypertexte suivant qui sera affiché sur le site web de la HCCH. Veuillez préciser la ou les langue(s) :

[Veuillez saisir les informations demandées ici](#)

10.3. Votre État exige-t-il l'utilisation des Formulaires recommandés de la HCCH¹¹ dans la ou les langue(s) officielle(s) de votre État (sinon l'anglais ou le français) ?

- Non - Passez à la question 10.4.
 Oui

Si oui, les Formulaires obligatoires et recommandés de la HCCH¹² en vertu de la Convention de 2007 ont-ils été traduits dans la ou les langue(s) officielle(s) de votre État ?

- Non

Si non, quand les Formulaires traduits seront-ils disponibles ? Existe-t-il des mesures qui pourraient être prises afin de faciliter la traduction des Formulaires dans la ou les langue(s) officielle(s) de votre État ?

Veuillez expliquer :

[Veuillez saisir les informations demandées ici](#)

- Oui
 Si oui, le document est disponible sur le site web de la HCCH.
 Si oui, le document peut être mis à la disposition du BP en version PDF ou est disponible sous le lien hypertexte suivant qui sera affiché sur le site web de la HCCH. Veuillez préciser la ou les langue(s) :

[Veuillez saisir les informations demandées ici](#)

10.4. Le Manuel pratique pour les Responsables de dossiers¹³ concernant la Convention de 2007 a-t-il été traduit dans la ou les langue(s) officielle(s) de votre État ?

- Non
 Oui
 Si oui, le document est disponible sur le site web de la HCCH.

Si oui, le document peut être mis à la disposition du BP en version PDF ou est disponible sous le lien hypertexte suivant qui sera affiché sur le site web de la HCCH. Veuillez préciser la ou les langue(s) :

[Veuillez saisir les informations demandées ici](#)

10.5. Le Manuel pratique pour les Autorités compétentes¹⁴ portant sur le Règlement de l'UE de 2009 en matière d'obligations alimentaires, la Convention de La Haye de 2007 sur le recouvrement des aliments et son Protocole (projet roumain) a-t-il été adapté et traduit dans la ou les langue(s) officielle(s) de votre État ?

- Non
 Oui
 Si oui, le document est disponible sur le site web de la HCCH.

Si oui, le document peut être mis à la disposition du BP en version PDF ou est disponible sous le lien hypertexte suivant qui sera affiché sur le site web de la HCCH. Veuillez préciser la ou les langue(s) :

[Veuillez saisir les informations demandées ici](#)

¹¹ Voir, *supra*, note 3.

¹² *Ibid.*

¹³ Voir, *supra*, note 4.

¹⁴ Voir, *supra*, note 5.

10.6. La Liste récapitulative¹⁵ de mise en œuvre relative à la Convention de 2007 a-t-elle été traduite dans la ou les langue(s) officielle(s) de votre État ?

- Non
 Oui
 Si oui, le document est disponible sur le site web de la HCCH.
 Si oui, le document peut être mis à la disposition du BP en version PDF ou est disponible sous le lien hypertexte suivant qui sera affiché sur le site web de la HCCH. Veuillez préciser la ou les langue(s) :

[Veuillez saisir les informations demandées ici](#)

10.7. Quelles mesures de sensibilisation du public au recouvrement international des aliments destinés aux enfants (brochures d'information¹⁶, circulaires institutionnelles, etc.) ont été mises en œuvre dans votre État ?

[Une circulaire institutionnelle est en préparation](#)

Ces documents sont-ils disponibles sur le site web de la HCCH ?

- Oui
 Non

Si non, le document peut-il être mis à la disposition du BP en version PDF ou par lien hypertexte ? Veuillez préciser :

[Veuillez saisir les informations demandées ici](#)

11. Formation et matériel de formation

11.1. Une formation concernant la Convention de 2007 a-t-elle été dispensée dans votre État aux membres de l'Autorité centrale ?

- Non

Si non, quels sont les obstacles à une telle formation ?

[Veuillez saisir les informations demandées ici](#)

- Oui

Si oui, quel type de formation ?

[Une formation générale sur les obligations alimentaires, les procédures de recouvrement nationales et les instruments internationaux a été dispensée par un prestataires extérieur, magistrat honoraire.](#)

11.2. Une formation concernant la Convention de 2007 a-t-elle été dispensée dans votre État aux membres de l'autorité ou des autorités compétentes concernées ?

- Non

Si non, quels sont les obstacles à une telle formation ?

- Oui

Si oui, quel type de formation ?

[VOIR 11.1](#)

11.3. Une formation concernant la Convention de 2007 a-t-elle été dispensée dans votre État à l'intention des Responsables de dossiers ?

- Non

Si non, quels sont les obstacles à une telle formation ?

[Veuillez saisir les informations demandées ici](#)

¹⁵ Voir, *supra*, note 7.

¹⁶ Des exemples de brochures d'information sont disponibles à l'adresse suivante : < <http://assets.hcch.net/docs/0a4194c8-80b0-4c2b-b576-48bf5e7f961f.pdf> >.

- Oui
Si oui, quel type de formation ?
[Voir 11.1](#)

11.4. Avez-vous mis au point du matériel de formation concernant la Convention de 2007 dans votre État ?

- Non
 Oui
 Si oui, les documents sont disponibles sur le site web de la HCCH.
 Si oui, les documents peuvent être mis à la disposition du BP en version PDF ou sont disponibles sous le lien hypertexte suivant qui sera affiché sur le site web de la HCCH.
Veuillez préciser la ou les langue(s) :
[Veuillez saisir les informations demandées ici](#)

11.5. Pour faciliter la formation, votre État est-il favorable à ce que du matériel supplémentaire soit mis à disposition sur le site web de la HCCH ?

- Non
 Oui, veuillez préciser :
[Veuillez saisir les informations demandées ici](#)

12. Adhésion à la Convention de 2007*

12.1. Votre État est-il Partie contractante à la Convention de New York de 1956 sur le recouvrement des aliments à l'étranger ?

- Oui
 Non

(Note : l'art. 49 de la Convention de 2007 prévoit que la Convention remplace la Convention de New York de 1956 dans les relations entre les Parties contractantes dans la mesure où le champ d'application de ces deux instruments est le même.)

12.2. Votre État a-t-il adhéré à la Convention de 2007 ?

- Oui
 Non, veuillez expliquer :
[Veuillez saisir les informations demandées ici](#)

Si non, que pourrait-il être fait pour faciliter l'adhésion de votre État (p. ex., le projet de Guide de bonnes pratiques pour les Autorités centrales sur la mise en œuvre de la Convention de 2007) ?

[Veuillez saisir les informations demandées ici](#)

Si non, votre État exprime-t-il des préoccupations concernant la mise en œuvre de la Convention de 2007 ?

- Non
 Oui, veuillez expliquer :
[Veuillez saisir les informations demandées ici](#)

13. iSupport*

13.1. Votre État a-t-il mis en œuvre iSupport ou est-il en train de le faire ?

- Oui
 Non

Si non, veuillez répondre comme il convient :

[Veillez saisir les informations demandées ici](#)

13.1.1. Pour les Parties contractantes à la Convention de 2007 : Votre État a-t-il l'intention de mettre en œuvre iSupport ?

Oui

Si oui, quand ?

[1^{er} janvier 2020](#)

Si oui, veuillez indiquer toute aide requise :

[Nous sommes en contact étroit avec M. PELLET qui doit effectuer prochainement une mission à Paris pour accompagner le passage à iSupporti](#)

Non, veuillez expliquer :

[Veillez saisir les informations demandées ici](#)

13.1.2. Pour les Parties contractantes à la Convention de New York de 1956 qui ne sont pas encore Parties à la Convention de 2007 : Votre État a-t-il l'intention de mettre en œuvre iSupport étant donné que ce dernier peut être utilisé dans le cadre de la Convention de New York de 1956 ?

Oui

Si oui, quand ?

[Veillez saisir les informations demandées ici](#)

Si oui, veuillez indiquer toute aide requise :

[Veillez saisir les informations demandées ici](#)

Non, veuillez expliquer :

[Veillez saisir les informations demandées ici](#)

13.1.3. Pour les Parties non contractantes à la Convention de 2007 qui sont Parties à des accords bilatéraux : Votre État a-t-il l'intention de mettre en œuvre iSupport étant donné que ce dernier peut être utilisé dans le cadre d'accords bilatéraux ?

Oui

Si oui, quand ?

[Veillez saisir les informations demandées ici](#)

Si oui, veuillez indiquer toute aide requise :

[Veillez saisir les informations demandées ici](#)

Non, veuillez expliquer :

[Veillez saisir les informations demandées ici](#)

14. Général

14.1. Existe-t-il d'autres questions ou sujets qui ne sont pas couverts dans le présent Questionnaire et que vous aimeriez voir aborder par la Commission spéciale ?

Non

Oui, veuillez préciser :

[Please insert text here](#)

14.2. Existe-t-il des domaines où la recherche et / ou un document préliminaire seraient utiles ?

Non

Oui, veuillez préciser :

[Please insert text here](#)

14.3. Si votre État est intéressé à assister à une réunion éventuelle de la Commission spéciale, serait-il intéressé à assister, avant la réunion, à une séance d'information d'une demi-journée pour les nouveaux États parties, les États intéressés à devenir Parties à la Convention ou les États qui n'ont pas encore assisté à une réunion d'une Commission spéciale pour examiner le fonctionnement pratique d'une Convention ?

- Oui
- Non